



Les Mousquetaires du Val d'Europe...

Ont le plaisir de vous convier aux épreuves des Circuits Nationaux
Epée Vétérans féminine et masculine.

Samedi 22 et Dimanche 23 Octobre 2022

Pour tous renseignements : **+33.6.51.63.70.49**

president@escrime-val-europe.com

Lieu :

Gymnase Eric TABARLY

Adresse : 47 Rue Emile Cloud, 77700 Serris

Coordonnées GPS : Latitude : 2.78718000 – Longitude : 48.84570000



Accès :

- Autoroute A4, Sortie 12.1 ;
- TGV, gare de Chessy Marne la Vallée puis RER ;
- RER, gare de Serris ;
- Aéroport de Roissy CDG puis navette jusqu'à la gare de Chessy Marne la Vallée.

Une navette sera mise en place de la Gare de Chessy TGV au lieu de compétition. Si vous avez besoin d'une navette, nous contacter au plus tard le 14 octobre 2022.

Engagements :

Les inscriptions se feront jusqu'au lundi 17 octobre 2022 23H59 :

- Pour les tireurs licenciés FFE, engagement en ligne sur le site FFE ;
- Pour les tireurs licenciés dans un club étranger, par mail à l'adresse suivante secretaire@escrime-valeurope.com, en mentionnant : Nom, Prénom, date de naissance, club, nation, N° licence. **Ils devront présenter leur licence nationale ou F.I.E.**
- Montant : Les droits d'engagement sont fixés à **20€ pour toutes les catégories.**

TIREURS NON-INSCRITS : Dans le cas où le tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté, auprès du directoire technique de l'épreuve, d'une amende individuelle (payable au club organisateur) d'un montant de 5 fois le droit d'engagement à la dite-épreuve et avoir prévenu l'organisateur, par tous les moyens possibles.

TIREURS ABSENTS : En cas d'absence de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition. Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer aux compétitions fédérales suivantes est conditionné à la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur. En cas d'absence d'un tireur au début d'une épreuve nationale précédée d'une épreuve qualificative, le Directoire Technique pourra repêcher les premiers tireurs non-qualifiés lors de cette dernière pour compléter les poules. Si l'absence du tireur ou de l'équipe est justifiée par un certificat médical, le résultat de son match ou de sa poule est enregistré comme « Abandon », il sera classé en conséquence et marquera les points correspondants au classement national.

Horaires :

Samedi 22 octobre 2022 : Epreuve qualificative (Voir au paragraphe « formule » pour les tireurs concernés).

- **Epée Hommes** : Appel à 12h15 / Scratch à 12h45 / Début des assauts à 13h00.

Dimanche 23 octobre 2022 :

- **Epée Hommes** : Appel à 07h30 / Scratch à 07h45 / Début des assauts à 08h00.

- **Epée Dames** : Appel à 09h30 / Scratch à 09h45 / Début des assauts à 10h00.

- Finales à partir de 16h00.

Formule : Epée Hommes

Les catégories V3 et V4 sont directement qualifiées pour l'épreuve nationale.

V1 et V2 : 84 tireurs répartis comme suit :

- Jusqu'à 4 étrangers classés entre la 1^{re} et la 16^e place du classement européen,
- Les 48 premiers tireurs du classement FFE (voir Règles communes aux 3 armes),
- Les tireurs qui changent de catégorie (voir ci-après)
- Les X tireurs qualifiés par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative,
- Les X tireurs qualifiés à l'issue des poules de l'épreuve qualificative.

En cas de changement de catégorie, les 32 du classement national de leur ancienne catégorie sont qualifiés directement le dimanche lors des 3 premiers circuits nationaux.

Epreuve qualificative : Ne concerne que les catégories V1 et V2 hommes

SONT AUTORISÉS À PARTICIPER À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE :

- Si 84 tireurs ou moins sont engagés à l'issue des inscriptions, l'épreuve nationale ne sera pas précédée d'une épreuve qualificative,
- Les tireurs classés à **partir de la 49^{ème} place du classement FFE** (voir Règles communes aux 3 armes),
- Les tireurs licenciés en France, non-classés au classement FFE,
- Les tireurs étrangers non licenciés en France, à l'exception de ceux qui sont directement qualifiés pour l'épreuve nationale,

Déroulement des épreuves :

Principe :

- Epée Homme : Les catégories V1 et V2 tirent séparément ;
Les catégories V3 et V4 tirent le tour de poules ensemble, et le tableau séparément ;
Tour de poules de 7 (8 si plus de 84 V3/V4 inscrits), avec décalage par comité régional et par club, sans éliminé ;
Tableau d'élimination directe par catégorie, sans repêchage.
- Epée Dame : Les catégories V1, V2, V3 et V4 sont mélangées pour le tour de poules ;
Tour de poules, avec décalage par comité régional, club, et catégorie d'âge, sans éliminée ;
Tableau d'élimination directe sans repêchage ;
Il se tire par catégories : V1, V2, et V3/V4 ;
Mise en place d'un tableau B pour les perdantes du premier tour de tableau ;
Si le nombre de tireuses présentes dans le tableau B est strictement inférieur à 6, on intégrera les éliminées du second tour du tableau principal.

Le jeudi sera publié sur le site du club : <http://escrime-val-europe.com> et sur le site de la Commission Vétérans : <http://www.engarde-service.com/files/commission-veterans/> la liste des tireurs concernés par la compétition du samedi après-midi et celle des tireurs pour le dimanche matin.

Vous pourrez suivre la compétition sur : l'épée: <http://www.engarde-service.com/files/commission-veterans/>

Récompenses :

Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés à partir de 32 participants.

Directoire Technique :

Il sera composé sur place avant le début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige le jour de l'épreuve. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements F.I.E et F.F.E pour le bon déroulement de la compétition.

Arbitres :

Les arbitres doivent être présents dès le début de l'épreuve, et restent à la disposition de l'organisateur jusqu'à la fin de la compétition, sauf autorisation contraire.

Responsabilité :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au R.I. de la F.F.E.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte.

Equipement :

Doit être conforme aux normes de sécurité F.F.E.

Restauration : Une buvette sera ouverte sur place durant toute la compétition.

Matériel : Un stand SPORT 7 sera présent sur le lieu de la compétition.



Hébergement :

Ace Hôtel Paris Marne-La-Vallée - 3 Boulevard des Artisans, 77700 Bailly-Romainvilliers France.

+33.1.61.10.10.85 bailly@ace-hotel.com

www.ace-hotel-bailly-romainvilliers.fr



Latitude : 48.848921 | Longitude : 2.831221

Notre hôtelier partenaire nous propose un tarif exceptionnel de :

110,78 € la chambre double pour une occupation d'une ou deux personnes.

128,78 € la chambre triple. Le petit déjeuner est offert.



Dans la limite des stocks disponibles, code : escrime.

Autres hébergements accrédités par l'organisation :

Campanile Marne la Vallée

8 Avenue Marie Curie, 77600 Bussy-Saint-Georges - +33.1.64.66.62.62

Campanile Val de France

10, Avenue de la Fosse des Pressoirs, 77700 Magny-le-Hongre - +33.1.60.43.61.61

OPTIONS

1) Pour celles et ceux qui le souhaitent et pour agrémenter vos fêtes de fin d'année, nous organisons une vente de champagne **MILLOT**. Vous pouvez faire vos commandes en amont et récupérer celles-ci le jour de la compétition. Il vous suffit de nous adresser un mail à president@escrime-valeurope.com et nous vous ferons parvenir un bon de commande à nous retourner.

2) Un cocktail dinatoire est prévu moyennant 30 € par personne et sur réservation. Celui-ci se fera selon le nombre de réservations. Il vous suffit de nous adresser un mail à president@escrime-val-europe.com.

A bientôt sur nos pistes...

